N. 12. TOME Ier. 1ère ANNÉE SAMEDI 15 JANVIER 1842.

ON S'ABONNE

— Au bureau central, à l'imprimerie de la Banque de Pologne.

— Chez tous les libraires.

— Et à tous les bureaux de poste.

Pour 3 *mois*

Varsovie. R. ar. 2, c. 25 (15 f.)
à domicile. 2, 40 (16 f.)
Province 3, (20 f.)

Un N°. isolé — c. 5 (10 gr.)



On reçoit les avis à insérer, tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir, au bureau du journal.

Le prix des insertions, se règle à l'amiable.

Les lettres adressées à la rédaction doivent être affranchies.

LE GLANEUR DE VARSOVIE



Varsovie 15 *Janvier*. Un service funèbre pour le repos de l'âme de feu Mme la Comtesse Małachowska, née Sanguszko, a été, par les soins de la famille de la défunte, célébré hier à 11 heures, dans l'église des Capucins.

Concert de M. Servais, du 14 Janvier:

—Dans un précédent article, nous avons exprimé toute l'admiration dont nous avait pénétré le beau talent de M. Servais, talent plein de variété, de charme et de mélancolie. Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur les justes éloges que nous lui donnions alors, car s'il nous fallait énumérer les sensations que nous a fait éprouver hier soir le jeu entraînant de cet artiste, notre sujet nous conduirait trop loin. Nous nous bornerons donc à faire mention ici des nouveaux morceaux exécutés par lui.

M. Servais a joué d'abord un *concertino* de sa composition, vrai *concertino* où les difficultés se trouvaient accumulées comme à plaisir, et des difficultés telles que l'archet seul de M. Servais pouvait les surmonter.

Après le *concertino*, — *les souvenirs de Spa*. Ce morceau est plein d'originalité, de caprices, de byzarreries et de gaîté, mais en même tems, il renferme des expressions d'une tristesse si profonde, si vraie, que l'auteur a dû éprouver lui-même toutes les joies et toutes les souffrances qu'il a répandues dans son œuvre. Peut-être les *souvenirs de Spa* sont-ils un épisode de la vie de l'artiste.

La Chanson du VI. siècle est une pastorale remplie de fraicheur et de simplicité. Elle a été généralement entendue avec plaisir. C'était comme un point de repos au milieu des vives émotions par lesquelles nous venions de passer.

La Fantaisie sur un thême de Mazour, exécutée lors du 1. concert, et dont nous avons déjà parlé, était d'un choix heureux et fait honneur au tact exquis de M. Servais, qui a été rappelé plusieurs fois pendant et après le concert, et applaudi avec un enthousiasme digne de son talent.

PARTIE POLITIQUE.

Paris, 5 *Janvier*. — Dans la dernière réunion des membres de la commission de l'adresse pour la chambre des députés, il a été convenu que les ministres des affaires étrangères, de la guerre, de l'intérieur, des finances, des travaux publics, seraient appelés au sein de la commission pour être

entendus, tant sur les conventions du 13 Juillet, le traité concernant la piraterie et la traite des noirs, que sur l'état des armements français, la situation d'Alger, celle des finances et sur les moyens que le gouvernement se propose d'employer pour rétablir l'équilibre entre les recettes et la dépense.

— La commission de la cour des Pairs a nommé M. Merilhou pour son rapporteur, et l'on suppose que M. Dumon, l'ami intime de M. Guizot, sera celui de la commission de la chambre des députés.

— Le ministère est maître de la rédaction du projet de l'adresse, dit un journal de l'opposition. La commission, élue par les bureaux de la chambre, est presque toute entière dévouée à sa politique; nous disons presque toute entière, parce que l'indépendance personnelle de M. Dupin nous est connue, et qu'il nous parait très peu probable, que M. M. Passy et Sauzet n'aient pas de leur côté certaines réserves à faire. Quoi qu'il en soit, le projet d'adresse, sera ce qu'il plaira au ministère et à ses amis: c'est un fait que nul n'entend contester.

— Le journal des Débats, après avoir annoncé la détermination que le cabinet de Vienne a prise, d'exécuter à ses frais les grandes lignes de chemin de fer qui sillonneront l'Empire Autriche, desfrontières de la Pologne à celles de la Bavière, et de l'Adriatique à la Saxe, dit que cette détermination est un avertissement solennel pour le gouvernement français.

Aujourd'hui, ajoute le journal en question, il n'est plus possible de différer davantage l'adoption d'un vaste plan qui mettra la France au niveau des autres puissances de l'Europe. Placée entre la Méditerranée et la mer du Nord, la France doit tirer parti de cette heureuse position, pour attirer à elle un transit, destiné à devenir immense, et un mouvement de voyageurs qui dans peu d'années devra être extraordinaire. Or, c'est là le but auquel tend également l'Autriche. et si le ministère français se laissait prévenir par cette puissance, dans la construction de ces voies rapides de communication destinées à relier le midi et le nord de l'Europe; il est certain qu'avant quelques années, les marchandises, qui de Marseille, remontent la vallée du Rhône pour pénétrer en Allemagne, seront dirigeés sur Trieste, d'où la grande ligne de chemins de fer, projetée entre cette ville, Hambourg et Danzig, les distribuera en peu de jours dans toutes les parties des états germaniques.

Des dépêches récemment expédiées à Mr. de Salvandy, lui ont donné l'ordre de rester à Madrid, sans pourtant remettre ses lettres de créance. On assure que le cabinet des Tuileries a trouvé un moyen de satisfaire Espartero sur la question d'étiquette, tout en évitant de céder entièrement à ses prétentions.

Trois condamnés dans l'affaire du 13 Septembre, et non quatre, comme il avait été annoncé hier, ont été mandés à Paris, par suite de l'instruction supplémentaire. — Ce sont Dufour, Auguste, Petit et Mollet.

La *Gazette des Tribunaux* annonce que cette nouvelle instruction se terminera par un non-lieu ou par un renvoi devant les tribunaux ordinaires; et que de nouveaux débats ne s'ouvriront pas devant la cour des Pairs. On prétend que les trois condamnés à mort ont obtenu une commutation de peine, mais jusqu'à présent l'ordonnance n'a pas été signée.

On lit dans le *Journal de Francfort*: S. M. le Roi de Prusse en revenant de Londres, après la cérémonie du baptême, débarquera à Calais pour se rendre à Paris, et y avoir une entrevue avec le Roi des Français.

Le Duc de Broglie, doit, assure-t-on, partir incessamment pour Londres, chargé d'un mission particulière.

Londres, 5 *Janvier*. — Le *Windsor express* annonce que le jour du baptême

du Prince de Galles a été définitivement fixé au 25 du courant.

— La maison Wingate fils et Compagnie qui vient de suspendre ses paiements à Glasgow, avait une succursale en Amérique. On parle aussi de la faillite d'un courtier de céréales, et d'un autre fabricant de Glasgow, dont les passifs réunis se montent à 400,000 livres sterlings (16 millions de florins).

— Un mémoire que les dames Anglaises adressent à S. M. la Reine pour lui demander la suppression des lois sur les céréales, circule en ce moment à Manchester et se trouve déjà couvert de plus de 50,000 signatures.

Le gouvernement Anglais a, dit-on, résolu d'établir un service régulier de bateaux à vapeur entre les côtes de l'Amérique Méridionale dans l'Océan pacifique, la Nouvelle Zélande et l'Australie. On annonce aussi que les autorités de Panama ont invité un ingénieur anglais à lever le plan d'un chemin de fer qui traverserait le détroit de ce nom. Les autorités de Panama offrent des privilèges étendus à la société des capitalistes anglais qui consentirait à se charger de la construction d'un pareil chemin.

— L'île d'Amoi, dont les Anglais viennent de s'emparer, a un port des plus commodes, et se trouve situé dans un large golfe dont les eaux baignent les côtes du district à thé de Fukkien.

Berlin, 10 *Janvier*. Une publication officielle, contenue dans la gazette d'Etat de Prusse, annonce que les négociations entamées avec le St. Siége, dans le but de régler définitivement les affaires de l'archevêché de Cologne, ont amené le résultat désiré.

Sa Sainteté s'étant convaincue que S. Em. Mr. Droste de Vischering, vû l'état précaire de sa santé, ne pouvait que difficilement administrer son diocèse, a, du consentement même de ce prélat, jugé convenable de lui adjoindre un coadjuteur avec droit de succéder. Ce coadjuteur est S. Em. l'Evêque de Spire, Jean de Geissel, lequel a déjà prêté serment entre les mains du Roi de Prusse et doit, dans le courant du mois de Février prochain, venir à Cologne, pour entrer dans ses nouvelles fonctions.

Bruxelles, 5 *Janvier*. Le *Moniteur Belge* annonce qu'une convention ayant pour objet de régler le transpor à travers l'Egypte, des passagers et des marchandises venant des Indes, ou y allant, vient d'être conclu entre Mehemed Ali et une compagnie anglaise.

Cette convention, ajoute le journal en question, peut être considérée comme la pierre d'attente d'un traité plus complet, qui aura pour effet d'étendre et de faciliter les rapports de commerce entre l'Europe et les Indes Orientales. C'est un nouveau progrès dans le sens de l'exploitation du commerce de l'Inde, par la voie la plus courte, celle de la Méditerrannée.

Luxembourg 4 *Janvier*. S. M. le Roi Guillaumme II. vient de signer une ordonnance pour la création d'un nouvel ordre dit, la *couronne de chêne*, ordre qui est fondé spécialement pour le Grand Duché de Luxembourg.

Madrid, 28 *Décembre*. M. de Salvandy, lors de l'excursion qu'il a faite à Tolède, a été reçu avec nne pompe inaccoutumée. Lorsqu'il arriva dans cette ville, toutes les autorités étaient au théâtre, mais elles s'empressèrent de le quitter aussitôt pour aller trouver l'ambassadeur de France. Le chef politique, l'intendant, le commandant militaire, se présentèrent chez lui en uniforme, et le chef politique s'offrità l'accompagner le soir même vers la cathédrale. Le lendemain M. de Salvandy donna un déjeuné aux autorités de Tolède, et pendant toute la journée, la foule, curieuse de voir un ambassadeur français, se rassembla sous les fenêtres de la maison qu'il occupait. M. de Salvandy est très-content de son petit voyage, mais il se pourrait fort bien que l'empressement avec lequel il a été ac-

cueilli, ne fut nullement approuvé par le gouvernement Espagnol.

La question d'étiquette n'a pas fait un pas; le régent consent bien à ce que M. de Salvandy soit accrédité auprès de la jeune Reine, mais il exige opiniâtrément que les lettres de créance lui soient remises dans sa demeure, par l'ambassadeur en personne. Ce dernier n'a point encore reçu de nouvelles instructions de sa cour. En attendant, tout échange de communications écrites entre la mission française et le gouvernement espagnol reste suspendu; en effet M. de Salvandy n'ayant pas encore présenté ses lettres de créance, ne peut pas signer en qualité d'ambassadeur, et les fonctions de M. Pageot, chargé d'affaires, ont cessé depuis l'arrivée de M. de Salvandy. L'ambassade regarde cette question comme très-sérieuse, mais le Régent affecte de n'y voir qu'un incident de fort peu d'importance.

— 29 *Décembre*. Dans la séance d'aujourd'hui, le bureau des Cortès a été définitivement constitué. M. Acuna qui a obtenu 104 voix contre 8, a été nommé président. Les vice-présidents et les secrétaires sont pris presque tous dans les rangs de l'opposition. La Gazette d'Etat de Prusse qui annonce ces élections, ajoute qu'on peut les regarder comme une véritable déclaration de guerre au ministère.

— On annonce de Rio-Janeiro, sous la date du 27 Octobre, qu'un croiseur anglais a fait la chasse au brick français *le Marabout*, soupçonné d'avoir des esclaves à son bord, et que ce dernier a été obligé d'amener son pavillon,

Alexandrie, 8 *Décembre*. On mande du Caire que le caractère de Mehemet Ali, est entièrement changé, depuis les derniers événements qui lui ont enlevé la Syrie. Il paraîtrait qu'il se plait à rendre des sentences cruelles et qu'il éprouve un certain plaisir à les voir exécuter.

MISCELLANEA.

La Reine de Chypre, poëme de M. de St. Georges, musique de Mr. Halevy, vient de se poser en souveraine à l'Opéra. Somptuosité, magnificence, fêtes, danses, tout enfin assure un long et brillant règne à cet important ouvrage. La partition a des beautés transcendantes, telle que M. Halévy a su nous en montrer dans la Juive et dans Guido.

Les chanteurs ont été de puissants interprètes: Duprez, Baroilhet et Mme Stolz ont excité des applaudissements inouis.

— Le théâtre français à Paris est sur le point de perdre deux jeunes et charmantes actrices, chargées des rôles d'amoureuses. Ce sont Mlles Plessis et Doze qui, toutes les deux, doivent se marier. Mr Scribe qui comptait beaucoup sur elles pour le succès de ses dernières pièces, se désole déjà d'avance.

M. le vicomte de Léautand vient de faire vendre les diamants volés par Me Lafarge et qui étaient restés jusqu'à présent au tribunal de Tulle. Le produit de cette vente, doit être distribué entre les pauvres de cette dernière ville et ceux du Glandier.

Rubini a quitté l'Espagne et est arrivé dernièrement à Bordeaux. Son voyage dans les départements du Midi de la France est un véritable pélerinage de bienfaisance. Après avoir chanté dernièrement à Bayonne, et enthousiasmé tous ceux qui avaient été assez heureux pour trouver place parmi les auditeurs, il a voulu que la recette entière, s'élevant à plus de 3,000 francs, fût versée à la caisse du bureau de bienfaisance.

Réponse à la demande d'avant-hier. Une épouse coupable tremble quand la pendule marque l'heure du diné, parce que son mari voit alors l'heure de la soupe sonner (de la soupçonner).

SPECTACLES.

Grand-Théâtre. — Gałganduch czyli Hultajska trójka (Les trois vagabonds).

Hier dans la soirée 5 degrés de froid, ce matin 5.